



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

\* \*

**Etat de l'environnement industriel en Ile-de-France en 2008 :  
Les progrès se poursuivent. Les efforts doivent porter sur la maîtrise de l'urbanisation  
autour des sites à risques, et la diminution des pollutions à fort impact sanitaire.**

*Paris, le 20 novembre 2009*

La DRIRE<sup>1</sup>, le STIIC et la DRIA AF publient l'édition 2009 de la brochure « L'environnement industriel en Ile-de-France ». Cette brochure dresse un panorama régional de l'état de l'environnement industriel, et fournit de nombreuses données chiffrées actualisées, ainsi que des exemples concrets. Le champ couvert va de la maîtrise du risque d'accident industriel, à la gestion et l'élimination des déchets, en passant par la réhabilitation des sites et sols pollués, la prévention des pollutions des eaux et de l'air, ainsi que l'exploitation des carrières.

Sont également rassemblées les principales données relatives à l'action de l'inspection des installations classées pour le contrôle des établissements industriels. Les inspecteurs ont ainsi mené en 2008 plus de 2300 contrôles sur site, élaboré plus de 360 arrêtés préfectoraux, et proposé des sanctions administratives et pénales chaque fois que nécessaire.

100 accidents industriels ont été recensés en 2008 (84 en 2007). Ces accidents ont heureusement eu des conséquences limitées sur le plan humain et environnemental. En matière de réduction du risque à la source par les industriels, au moins 15 millions d'euros ont été investis dans ce domaine sur demande de l'administration en 2008. **Une fois le risque réduit au maximum, la maîtrise de l'urbanisation autour des sites les plus dangereux est la priorité. Pour cela, après le lancement en 2009 des travaux concertés d'élaboration des plans de prévention des risques technologiques sur l'ensemble des établissements classés « SEVESO » seuil haut en Ile-de-France, le premier plan sera approuvé au début de l'année 2010. Rappel : 88 sites SEVESO dont 37 seuils hauts en Ile-de-France.**

Les pollutions d'origine industrielle ont continué de décroître en 2008, dans la continuité des années précédentes. Ainsi, entre 2001 et 2008, les émissions industrielles d'oxydes d'azote ont été quasiment divisées par 2, les émissions de dioxyde de soufre par 3. **La diminution des pollutions industrielles responsables de pathologies à fort impact sur la santé est le principal axe de progrès.** Cela concerne par exemple les PCB, les rejets de substances dangereuses dans l'eau, et les émissions de particules fines dans l'air.

**Contacts : DRIRE Ile-de-France :**

✓ *Division Environnement, Tel. 01.44.59.48.83*

✓ *Pôle Communication, Tel. 01.44.59.48.37*

**Site internet :** [www.ile-de-france.drire.gouv.fr](http://www.ile-de-france.drire.gouv.fr)

---

<sup>1</sup> Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, Service Technique Interdépartemental de l'Inspection des Installations Classées, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts